

RÉNOVATION

Quelles qualifications et certifications RGE pour quels travaux ?

Mise à jour le 1^{er} août 2016



Près de 60 000 professionnels qualifiés RGE en métropole

Les propriétaires, locataires, occupants à titre gratuit et bailleurs peuvent bénéficier d'aides financières pour rénover énergétiquement leur logement, à **condition de recourir à un professionnel RGE** :

- du **crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE)** ;
- d'un **éco-prêt à taux zéro**. Pour certaines actions complémentaires (qui ne peuvent pas constituer une action du bouquet de travaux), le recours à un professionnel RGE n'est pas obligatoire. Il est cependant **conseillé** ;
- des **aides des fournisseurs d'énergie** dans le cadre du dispositif des certificats d'économie d'énergie.

Les tableaux de cette fiche présentent, par équipements, par matériaux et par catégories de travaux, les indications nécessaires pour sélectionner ces professionnels RGE.



Sélectionner un professionnel RGE en fonction des travaux à réaliser

Voici la marche à suivre pour trouver et choisir un professionnel RGE.

Définir les travaux

Afin de déterminer les travaux efficaces pour l'amélioration énergétique de leur logement et se renseigner sur le financement de leur projet, les particuliers peuvent se faire accompagner gratuitement par les **conseillers d'un Point rénovation info service**.

renovation-info-service.gouv.fr

0 808 800 700

Service gratuit
+ prix appel

Vérifier les conditions exigées de recours à un professionnel RGE pour obtenir une aide financière

Les **tableaux 1 (page 4) et 2 (page 5)** indiquent les catégories de travaux pour lesquels le **recours à un professionnel RGE est obligatoire** afin de bénéficier du crédit d'impôt pour la transition énergétique ou de l'éco-prêt à taux zéro.

Ces tableaux signalent également les travaux pour lesquels ce recours n'est pas obligatoire mais conseillé.

Trouver la qualification RGE correspondante

Les professionnels qualifiés RGE obtiennent ce signe de qualité pour une ou plusieurs catégorie(s) de travaux. Un professionnel, qualifié RGE pour installer une pompe à chaleur, ne le sera pas forcément pour installer une chaudière à condensation.

Le **tableau 3 (page 7)** rassemble les **certifications et qualifications RGE, par catégorie de travaux, exigées pour recevoir des aides financières**.

S'il n'existe pas d'obligation de recours à un professionnel RGE pour obtenir une aide, il est **fortement conseillé** de confier les travaux à un professionnel qualifié RGE (**tableau 4, page 9**).

Trouver un professionnel RGE

Les professionnels RGE sont référencés dans un annuaire, consultable sur : www.renovation-info-service.gouv.fr/trouvez-un-professionnel

POUR ALLER PLUS LOIN

Guides de l'ADEME

« Choisir un professionnel pour ses travaux »

« Aides financières 2016 »

Sur internet

www.ademe.fr/financer-renovation-habitat

Un exemple

Après avoir consulté un Point rénovation info service, un particulier décide d'**isoler sa toiture**, d'**améliorer sa ventilation** et de **changer son système de chauffage**.

Il peut bénéficier du **crédit d'impôt pour la transition énergétique** et de l'**éco-prêt à taux zéro**, ainsi que d'une **aide d'un fournisseur d'énergie**.

Il vérifie dans les tableaux 1 et 2 pour quels travaux le recours à un professionnel RGE est **obligatoire** afin d'obtenir une aide financière.

Travaux	Recours obligatoire à un professionnel RGE		
	Crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE)	Éco-prêt à taux zéro	Aides des fournisseurs d'énergie
Chaudière à haute performance énergétique	OUI	OUI	OUI
Isolation du toit	OUI	OUI	OUI
Ventilation	NON	NON	NON

Puis il trouve dans les tableaux 3 et 4 les qualifications et certifications disponibles pour ces travaux.

Catégories de travaux	Signes de qualité							
Chaudière à haute performance énergétique ou micro-cogénération gaz ou fioul	Qualibat							
	Avec la mention «Efficacité énergétique Travaux isolés»							
	• 5111	• 5121	• 5361	• 5413	• 5513	• 5543	• 5562	
	• 5112	• 5311	• 5362	• 5414	• 5532	• 5544		
	• 5113	• 5312	• 5363	• 5511	• 5533	• 5554		
• 5114	• 5313	• 5412	• 5512	• 5542	• 5561			
• 8611	«ECO Artisan®» E.C (plombier, chauffagiste)			• 8621	Efficacité énergétique «Les Pros de la performance énergétique®» E.C (chauffage, ventilation, climatisation, eau chaude sanitaire)			
Qualit'ENR								
Chauffage +								
Isolation du toit	Qualibat							
	Avec la mention «Efficacité énergétique Travaux isolés»							
	• 2301	• 2333	• 2371	• 3123	• 3172	• 3222	• 4113	• 7143
	• 2302	• 2342	• 2372	• 3131	• 3173	• 3223	• 4122	• 7212
	• 2303	• 2343	• 2381	• 3132	• 3181	• 3233	• 4131	• 7213
	• 2312	• 2344	• 2382	• 3142	• 3183	• 3234	• 4132	• 9112
	• 2313	• 2351	• 3101	• 3143	• 3211	• 3271	• 4133	• 9113
	• 2314	• 2352	• 3111	• 3152	• 3212	• 3272	• 7122	• 9161
	• 2321	• 2361	• 3113	• 3153	• 3213	• 3281	• 7123	
	• 2322	• 2362	• 3121	• 3162	• 3214	• 4111	• 7141	
• 2332	• 2363	• 3122	• 3163	• 3221	• 4112	• 7142		
• 8611	Efficacité énergétique «ECO Artisan®» E.C (charpentier, couvreur, plâtrier/ plaquiste, agenceurs)			• 8621	Efficacité énergétique «Les Pros de la performance énergétique®» E.C (isolation des toitures dont toitures terrasses et des planchers hauts)			
Installation d'un équipement de ventilation (catégorie «ventilation»)	Qualibat							
	Avec la mention «Efficacité énergétique Travaux isolés»							
	• 5311	• 5313	• 5312	• 5431	• 5432	• 5433		
	• 8611	Efficacité énergétique «ECO Artisan®» E.C (plombier, chauffagiste, électricien)			• 8621	Efficacité énergétique «Les Pros de la performance énergétique®» E.C (chauffage, ventilation, climatisation, eau chaude sanitaire, éclairage)		
	Qualifelec							
Avec la mention «Économies d'énergie»								
• 40 Installations électriques - E1 - E2 - E3 - EC				• 41 CVC - VMI - VM2				
Avec la mention RGE								
• 44 Logement - Commerce - Petit tertiaire								
• 45 Moyen & gros tertiaire - Industrie								
• 47 Ventilation Logement, petits locaux, ventilation autres locaux								

Matériaux et équipements éligibles	Catégories de travaux pour identifier un professionnel RGE
Calorifugeage d'une installation de production ou de distribution de chaleur ou d'eau chaude sanitaire	pas d'obligation de recours à un professionnel RGE
Équipements de raccordement à un réseau de chaleur	
Équipements de production d'électricité utilisant l'énergie éolienne, hydraulique ou de biomasse, à l'exception des panneaux photovoltaïques	
Diagnostic de performance énergétique réalisé hors obligation réglementaire	
Borne de recharge de véhicules électriques	

Tableau 2 - Travaux éligibles à l'éco-prêt à taux zéro

(Les actions complémentaires au bouquet de travaux sont indiquées en italique)

Travaux	Catégories de travaux pour identifier un professionnel RGE
1. Isolation des combles perdus	
<i>plancher de combles perdus</i>	isolation du toit
<i>rampant de toiture et plafond de combles aménagés</i>	
<i>toiture terrasse</i>	
2. Isolation des murs donnant sur l'extérieur	
<i>isolation par l'intérieur ou par l'extérieur</i>	isolation des murs et planchers bas
<i>isolation des planchers bas sur sous-sol, vide sanitaire ou passage ouvert</i>	pas d'obligation de recours à un professionnel RGE
3. Remplacement des fenêtres et des portes-fenêtres et portes donnant sur l'extérieur	
<i>fenêtre ou porte-fenêtre</i>	fenêtres, volets, portes extérieures
<i>fenêtre en toiture</i>	
<i>seconde fenêtre devant une fenêtre existante</i>	
<i>vitrage à faible émissivité</i>	
<i>porte donnant sur l'extérieur</i>	pas d'obligation de recours à un professionnel RGE
<i>volet isolant</i>	

Travaux	Catégories de travaux pour identifier un professionnel RGE
4. Installation ou remplacement d'un système de chauffage ou d'une production d'eau chaude sanitaire	
chaudière à haute performance énergétique	chaudière condensation ou micro-cogénération gaz ou fioul
chaudière micro-cogénération gaz	
pompe à chaleur air/eau	pompe à chaleur
pompe à chaleur géothermique à capteur fluide frigorigène (eau glycolée/eau ou eau/eau)	
pose de l'échangeur de chaleur souterrain des pompes à chaleur géothermiques	forage géothermique
équipements de raccordement à un réseau de chaleur	chaudière condensation ou micro-cogénération gaz ou fioul, pompe à chaleur ou forage géothermique
<i>calorifugeage de l'installation de production ou de distribution de chauffage ou d'eau chaude sanitaire</i>	pas d'obligation de recours à un professionnel RGE
<i>appareil de régulation et de programmation du chauffage</i>	
<i>équipement d'individualisation des frais de chauffage ou d'eau chaude sanitaire</i>	
<i>travaux éventuellement associés (installation d'un système de ventilation associé à l'installation ou au remplacement d'un système de chauffage ou d'une production d'eau chaude sanitaire)</i>	
5. Installation d'un système de chauffage utilisant une source d'énergie renouvelable	
chaudière bois	chauffage et/ou eau chaude au bois
poêle à bois, foyer fermé, insert de cheminée intérieure ou cuisinière	
<i>calorifugeage de l'installation de production ou de distribution de chauffage ou d'eau chaude sanitaire</i>	pas d'obligation de recours à un professionnel RGE
<i>appareil de régulation et de programmation du chauffage</i>	
<i>équipement d'individualisation des frais de chauffage ou d'eau chaude sanitaire</i>	
6. Installation d'une production d'eau chaude sanitaire utilisant une source d'énergie renouvelable	
capteurs solaires	chauffage et/ou eau chaude solaire
pompe à chaleur dédiée à la production d'eau chaude sanitaire	pompe à chaleur
<i>calorifugeage de l'installation de production ou de distribution de chauffage ou d'eau chaude sanitaire</i>	pas d'obligation de recours à un professionnel RGE
<i>appareil de régulation et de programmation du chauffage</i>	
<i>équipement d'individualisation des frais de chauffage ou d'eau chaude sanitaire</i>	

Liste des qualifications et certifications RGE par catégories de travaux

Tableau 3 - Qualifications et certifications RGE exigées pour obtenir des aides à la rénovation énergétique

Catégories de travaux	Signes de qualité					
Chaudière à haute performance énergétique ou micro-cogénération gaz ou fioul	Qualibat					
	Avec la mention «Efficacité énergétique Travaux isolés»					
	• 5111	• 5311	• 5363	• 5512	• 5543	
	• 5112	• 5312	• 5412	• 5513	• 5544	
• 5113	• 5313	• 5413	• 5532	• 5554		
• 5114	• 5361	• 5414	• 5533	• 5561		
• 5121	• 5362	• 5511	• 5542	• 5562		
• 8611	«ECO Artisan®» E.C (plombier, chauffagiste)			• 8621 Efficacité énergétique «Les Pros de la performance énergétique®» E.C (chauffage, ventilation, climatisation, eau chaude sanitaire)		
Qualit'ENR						
Chauffage +						
Fenêtres, volets, portes extérieures <i>Matériaux d'isolation thermique des parois vitrées, de volets isolants et de portes d'entrée donnant sur l'extérieur</i>	Qualibat					
	Avec la mention «Efficacité énergétique Travaux isolés»					
	• 2301	• 2352	• 3131	• 3512	• 3721	• 4522
	• 2302	• 2361	• 3132	• 3513	• 3722	• 4523
	• 2303	• 2362	• 3142	• 3521	• 3723	• 4532
	• 2312	• 2363	• 3143	• 3522	• 4311	• 4533
	• 2313	• 2371	• 3152	• 3523	• 4312	• 4571
	• 2314	• 2372	• 3153	• 3531	• 4321	• 4572
	• 2321	• 2381	• 3154	• 3532	• 4322	• 4581
	• 2322	• 2382	• 3162	• 3533	• 4323	• 4582
	• 2332	• 3101	• 3163	• 3541	• 4411	• 4711
	• 2333	• 3111	• 3172	• 3542	• 4412	• 4712
	• 2342	• 3113	• 3173	• 3552	• 4413	• 4713
	• 2343	• 3121	• 3181	• 3553	• 4511	• 9141
• 2344	• 3122	• 3183	• 3712	• 4512	• 9142	
• 2351	• 3123	• 3511	• 3713	• 4513	• 9143	
• 8611	Efficacité énergétique «ECO Artisan®» E.C (menuisier, serrurier métallier, couvreur, charpentier)			• 8621 Efficacité énergétique «Les Pros de la performance énergétique®» E.C (ouvrants, fermetures et protections solaires ; isolation des toitures dont toitures terrasses et des planchers hauts)		
Isolation des murs et planchers bas <i>Matériaux d'isolation thermique des parois opaques pour ce qui concerne les murs en façade ou en pignon et les planchers bas</i>	Qualibat					
	Avec la mention «Efficacité énergétique Travaux isolés»					
	• 2111	• 2311	• 2381	• 3183	• 4341	• 6612
	• 2112	• 2312	• 2382	• 3411	• 4342	• 7122
	• 2113	• 2313	• 3101	• 3412	• 4343	• 7123
	• 2114	• 2314	• 3111	• 3413	• 4344	• 7131
	• 2121	• 2321	• 3113	• 3421	• 4411	• 7132
	• 2132	• 2322	• 3121	• 3422	• 4412	• 7133
	• 2141	• 2332	• 3122	• 3423	• 4413	• 7142
	• 2142	• 2333	• 3123	• 3424	• 6111	• 7143
	• 2151	• 2342	• 3131	• 3811	• 6112	• 7212
	• 2163	• 2343	• 3132	• 3813	• 6121	• 7213
	• 2211	• 2344	• 3142	• 4111	• 6252	• 9112
	• 2212	• 2351	• 3143	• 4112	• 6311	• 9113
	• 2213	• 2352	• 3152	• 4113	• 6312	
	• 2214	• 2361	• 3153	• 4122	• 6313	
	• 2301	• 2362	• 3172	• 4131	• 6412	
	• 2302	• 2371	• 3173	• 4132	• 6422	
	• 2303	• 2372	• 3181	• 4133	• 6611	
• 8611	Efficacité énergétique «ECO Artisan®» E.C (maçon, plâtrier/ plaquiste peintre, tailleur de pierres, carreleur, charpentier, serrurier métallier, couvreur)			• 8621 Efficacité énergétique «Les Pros de la performance énergétique®» E.C (isolation des parois opaques et planchers bas)		

Catégories de travaux	Signes de qualité
Isolation du toit <i>Matériaux d'isolation thermique des parois opaques pour ce qui concerne les toitures-terrasses, les planchers de combles perdus, les rampants de toiture et les plafonds de combles</i>	Qualibat
	Avec la mention «Efficacité énergétique Travaux isolés»
	• 2301 • 2344 • 3113 • 3172 • 3234 • 7123
	• 2302 • 2351 • 3121 • 3173 • 3271 • 7141
	• 2303 • 2352 • 3122 • 3181 • 3272 • 7142
	• 2312 • 2361 • 3123 • 3183 • 3281 • 7143
	• 2313 • 2362 • 3131 • 3211 • 4111 • 7212
	• 2314 • 2363 • 3132 • 3212 • 4112 • 7213
	• 2321 • 2371 • 3142 • 3213 • 4113 • 9112
	• 2322 • 2372 • 3143 • 3214 • 4122 • 9113
• 2332 • 2381 • 3152 • 3221 • 4131 • 9161	
• 2333 • 2382 • 3153 • 3222 • 4132	
• 2342 • 3101 • 3162 • 3223 • 4133	
• 2343 • 3111 • 3163 • 3233 • 7122	
• 8611 Efficacité énergétique «ECO Artisan®» E.C (charpentier, couvreur, plâtrier/plaquiste, agenceurs)	• 8621 Efficacité énergétique «Les Pros de la performance énergétique®» E.C (isolation des toitures dont toitures terrasses et des planchers hauts)
Chauffage et / ou eau chaude solaire <i>Équipements de chauffage ou de fourniture d'eau chaude sanitaire fonctionnant à l'énergie solaire et dotés de capteurs solaires</i>	Qualibat
	• 8211 • 8212 • 8213 • 8214
	• 8621 associé à une des qualifications listées dans ce domaine de travaux
	Qualit'ENR
	• QUALISOL COMBI • QUALISOL CESI • QUALISOL COLLECTIF
Chauffage et/ou eau chaude au bois <i>Équipements de chauffage ou de production d'eau chaude fonctionnant au bois ou autres biomasses</i>	Qualibat
	• 8411 • 8412 • 8413
	• 8621 associé à une des qualifications listées dans ce domaine de travaux
	Qualit'ENR
	• QUALIBOIS AIR • QUALIBOIS EAU
Pompe à chaleur	Qualibat
	• 8311 • 8312 • 8313 • 8321 • 8331
	• 8621 associé à une des qualifications listées dans ce domaine de travaux
	Qualit'ENR
	• QUALIPAC chauffage et eau chaude sanitaire • QUALIPAC chauffe-eau thermodynamique
	Qualifelec
	Avec la mention «Économies d'énergie»
	• 41 CVC PACC 1 • 41 CVC PACC 2 • 41 CVC PACC 3
Avec la mention RGE	
• 48 Pompe à chaleur 1, pompe à chaleur 2 • 49 Chauffe-eau thermodynamique	

Catégories de travaux	Signes de qualité
Forage géothermique <i>Échangeur de chaleur souterrain des pompes à chaleur géothermiques, à l'exception des capteurs horizontaux</i>	Qualit'ENR
	• QUALIFORAGE SONDE • QUALIFORAGE NAPPE
Offre globale de rénovation valable pour les catégories de travaux : - chaudière condensation ou micro-cogénération gaz ou fioul - fenêtres, volets, portes extérieures - isolation des murs et planchers bas - isolation du toit - chauffage et / ou eau chaude solaire - chauffage et / ou eau chaude au bois - pompe à chaleur	CÉQUAMI
	• NF HABITAT RGE • NF HABITAT HQE RGE
	CERTIBAT
	• Offre globale de rénovation énergétique
	Qualibat
	<ul style="list-style-type: none"> • 8632 avec responsable technique ayant suivi avec succès une formation correspondant au domaine de travaux • 8633 avec responsable technique ayant suivi avec succès une formation correspondant au domaine de travaux

Tableau 4 - Qualifications et certifications RGE conseillées pour vos travaux de rénovation

Travaux	Signes de qualité
Installation d'un équipement de production d'énergie utilisant l'énergie solaire photovoltaïque (catégorie « panneaux photovoltaïques »)	Qualibat
	• 8111 • 8112 • 8113 • 8121 • 8122 • 8123 • 8133
	• 8621 Efficacité énergétique « Les Pros de la performance énergétique® » E.C (ENR) associé à une des qualifications listées dans ce domaine de travaux
	Qualifelec
	Avec la mention « Solaire photovoltaïque » • 40 SPV Installations électriques - E1 - E3 - E2 - EC Avec la mention RGE • 43 Solaire photovoltaïque
Installation d'un système de chauffage ou de production d'ECS électrique hors énergies renouvelables d'éclairage ou installation d'un équipement de régulation du chauffage (catégorie « équipements électriques hors ENR : chauffage, eau chaude, éclairage »)	Qualit'ENR
	• QUALIPV BAT • QUALIPV ELEC
	Qualibat
	Avec la mention « Efficacité énergétique Travaux isolés » • 5111 • 5114 • 5312 • 5352 • 5362 • 5413 • 5422 • 5112 • 5121 • 5313 • 5353 • 5363 • 5414 • 5423 • 5113 • 5311 • 5342 • 5361 • 5412 • 5421
	• 8611 Efficacité énergétique « ECO Artisan® » E.C (plombier, chauffagiste, électricien)
Qualifelec	
	Avec la mention « Économies d'énergie » • 40 Installations Électriques - E1 - E2 - E3 - EC • 62 Bâtiment Communicant - BGM - BGT - BGE • 41 CVC - CHI - CH2 Avec la mention RGE • 44 Logement - Commerce - Petit tertiaire • 45 Moyen & gros tertiaire - Industrie • 46 Chauffage Électrique

Travaux	Signes de qualité
Installation d'un équipement de ventilation (catégorie « ventilation »)	Qualibat
	Avec la mention « Efficacité énergétique Travaux isolés » • 5311 • 5313 • 5312 • 5431 • 5432 • 5433 • 8611 Efficacité énergétique « ECOArtisan® » E.C (plombier, chauffagiste, électricien) • 8621 Efficacité énergétique « Les Pros de la performance énergétique® » E.C (chauffage, ventilation, climatisation, eau chaude sanitaire, éclairage)
	Qualifelec
	Avec la mention « Économies d'énergie » • 40 Installations électriques - E1 - E2 - E3 - EC • 41 CVC - VMI - VM2
	Avec la mention RGE • 44 Logement - Commerce - Petit tertiaire • 45 Moyen & gros tertiaire - Industrie
	• 47 Ventilation logements petits locaux, ventilation autres locaux

L'ADEME

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'Agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer et du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

www.ademe.fr

